

# CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION 8-150**

*Séance du 12 décembre 2024*

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre 2024  
Le Conseil Municipal de la commune de **SANT-GERVASY**, régulièrement  
convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de **Joël VINCENT**, Maire

## OBJET DE LA DELIBERATION

**Participation au cadeau de départ d'Aurélié FRACCARO**

Membres présents : Joël VINCENT, Bernadette FERCAK, Marie MARTINEZ,  
François PLAZAS, Serge PAREDES, Sébastien GIORDANO Martine PLOYE,  
Bertrand CASTANER, Emmanuelle MARTINEZ, Marie-Françoise MARTINEZ, Marie-  
Louise PEREZ, Alain SOULIE, Jérémy VENTURA, Aurore ZACCAGNINI.

Membres représentés : Denise CLARION, Téo MONNIGADON

Membres absents : Felix FENELON

Nombre de membres en exercice : 17  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de membres excusés : 1  
Nombre de pouvoirs : 2  
Date de la convocation : 6 décembre 2024

Secrétaire de séance : Aurore ZACCAGNINI

Rapporteur : Monsieur Joël VINCENT

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2024

Application agréée E-legalite.com

Le Maire informe le Conseil municipal du départ effectif d'Aurélié FRACCARO secrétaire à l'accueil de la Mairie, suite à sa mutation à la Mairie de REDESSAN après 2 années passés à la mairie de Saint-Gervasy.

Il propose au Conseil Municipal que la collectivité organise un pot de départ et participe à son cadeau pour un montant de 200 € (bon d'achat).

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant de 200 € pour participation au cadeau de départ d'Aurélié FRACCARO.

Le secrétaire de séance



Aurore ZACCAGNINI

Le Maire



Joël VINCENT

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-030-213002579-20241212-8\_150-DE